

PRÉSENTATION

Par Marie-Madeleine BERTUCCI & Jacques DAVID

S'intéresser aux langues des élèves suppose des perspectives multiples tant est large l'éventail des pistes de recherche dans ce domaine qui va des français, voire des langues parlées par les élèves, aux écritures privées, en passant par la littérature.

L'émergence depuis le début des années 1990 d'un français dit *des jeunes* ou *des banlieues* ou *des cités*, dont la vitalité est attestée par sa pérennité, est un phénomène que n'ignore pas la communauté des chercheurs. Cet intérêt se traduit par l'émergence de nombreux travaux recensant la floraison lexicale : dictionnaires, lexiques..., mais aussi par la publication d'articles linguistiques visant à décrire les mécanismes de formation de ces variétés de langue, et enfin par la parution de plusieurs ouvrages dans un cadre plutôt anthropologique, sans compter les nombreux articles de presse consacrés régulièrement au sujet, témoignant de la présence du thème dans les préoccupations du grand public. Cette problématique depuis longtemps présente au *Français aujourd'hui* : i) de manière indirecte par le biais d'une réflexion sur la place de la norme, n° 101 : « Norme(s) et pratiques de l'oral¹ » (mars 1993) ; ii) par une approche du langage des jeunes, n° 124 : « La langue et ses représentations² » (décembre 1998) ; iii) à travers les débats de notre dernier congrès, en mai 2002, sur le statut du (ou des) français et du rapport aux langues régionales³..., est toujours d'actualité et se trouve renouvelée par des apports récents de la recherche sur ces questions.

Deux études ont infléchi depuis quelques années la réflexion sur ces parlers : *Cœur de banlieue, Codes, rites et langage*⁴ et *La Langue du quartier*⁵ ; elles prennent en compte, dans la réflexion, les codes, les rituels de communication et la représentation des pratiques langagières permettant de mettre en mots une identité. Il convient d'y ajouter le dictionnaire de J.-P. Goudaillier⁶ qui recense le lexique de la langue des cités.

1. Voir notamment l'article de J. Filliolet : « Norme et surnorme », p. 16 à 20, et particulièrement le passage sur la « vision idyllique du bon usage » p. 17.

2. Cf. la table ronde coordonnée par P. Boutan : « Et le langage des jeunes ? », avec H. Boyer, J.-P. Goudaillier, B. Seguin, F. Teillard.

3. Ce fut, entre autres, le cas avec la conférence de B. Cerquiglini : « Une politique en faveur du français », dans *Le Français aujourd'hui*, n° 141, avril 2003, « Enseigner la langue de l'école au lycée – Actes du congrès de Besançon mai 2002 », p. 7-11.

4. LÉPOUTRE D. (1997), *Cœur de banlieue, codes, rites et langage*, Paris, Odile Jacob, coll. « Poches ».

5. MELLIANI F. (2000), *La Langue du quartier. Appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*, Paris, L'Harmattan.

6. GOUDAILLIER J.-P. (2001), *Comment tu t'chatches !, Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve et Larose.

On décrit habituellement les parlers urbains comme étant des parlers « interstitiels ». Dans les villes se développent en effet des parlers spécifiques, qu'on désigne comme *parlers urbains*, *argot*, *argot des jeunes*, *parler jeune*, *parler des banlieues*, et qui se développent dans une zone dite interstitielle. L'interstice apparaît comme *un lieu de passage culturel* et *un lieu de transition* (L.-J. Calvet, 1994, p. 29)⁷ où se concentrent des jeunes entre deux cultures, entre deux langues, et où se développe la revendication d'une identité spécifique. Questionner les pratiques langagières revient ainsi à interroger l'identité sociale du sujet, son rapport au monde en fonction de sa place dans la société et de son histoire personnelle (É. Bautier, 1996, p. 211)⁸.

F. Melliani et D. Lepoutre ont dévoilé les pratiques langagières quotidiennes et montré en quoi celles-ci étaient le véhicule d'une identité, plurilingue et métisse pour F. Melliani, expression de la culture des rues par le biais d'une nouvelle forme de *parler ordinaire* pour D. Lepoutre.

Faut-il se contenter d'analyser ces parlers comme des faits de variation ou y voir comme certains chercheurs une manifestation linguistique de la fracture sociale (L.-J. Calvet, 1997, p. 157)⁹ ?

Ainsi, J.-P. Goudaillier dans la préface de son dictionnaire considère que les banlieues peuvent être vues non seulement comme des ghettos économiques et culturels mais aussi linguistiques (2001, p. 8). La fracture linguistique se caractérise par la déstructuration de la langue, par les emprunts, l'hybridation, l'accumulation de procédés : troncation, verlan, jeu sur les figures, métaphores, métonymies... Cryptés, métissés, plurilingues, ces parlers ont une fonction identitaire ; ils sont aussi l'une des manifestations de l'exclusion sociale. Ils pourraient être compris comme la quête d'une nouvelle identité culturelle et sociale effectuée par un groupe sur la voie de l'intégration, pour qui le français standard n'est pas une expression linguistique satisfaisante. Dans cette perspective, les pratiques langagières des jeunes et notamment les emprunts aux autres langues sont peut-être la trace d'une modification des rapports sociaux, *d'un changement social en cours* (F. Melliani, 2000, p. 51).

L'observation de ces parlers d'élèves cependant, dans et hors l'enceinte de l'école (cour de récréation, échanges oraux et écrits entre élèves, écrits extrascolaires) montre que de nombreux élèves, dans les banlieues mais aussi souvent en dehors – en milieu rural et en milieu urbain moins défavorisé – ont recours de façon spontanée à ces parlers¹⁰. Dès lors, il devient difficile de les cantonner à la banlieue ou de les réduire à des sociolectes d'initiés ou à des argots propres à une classe d'âge. On peut ainsi établir

7. CALVET L.-J. (1994), *Les Voix de la ville, Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.

8. BAUTIER É. (1996), *Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage*, Paris, L'Harmattan.

9. CALVET L.-J. (1997), « Le langage des banlieues : une forme identitaire », dans *Skholè - Cahiers de la Recherche et du Développement*, n° hors-série, IUFM de l'Académie d'Aix-Marseille.

10. Lire à ce titre la revue *Migrants-formation*, n° 108, mars 1997, et notamment l'article de C. Dannequin intitulé : « Outrances verbales ou mal de vivre chez les jeunes des cités ».

un premier constat et noter leur vitalité, leur résistance à la pression de la norme scolaire, celle du français écrit.

Au plan didactique, les enjeux ne sont pas négligeables. C'est en effet pour les élèves les plus en difficulté que la non perception de ces variations, et à fortiori leur non maîtrise, constituent un fort handicap. La coupure entre les variétés parlées par les élèves et le français langue d'enseignement peut mettre ces élèves en échec. De fait, s'il n'est pas question d'ériger ces parlers en objet d'enseignement, il convient néanmoins d'en définir le statut, et au delà de cerner la relation qu'entretiennent les élèves avec eux, et bien évidemment d'en évaluer la pratique réelle avec – ou contre – celle du français scolaire. Un numéro précédent du *Français aujourd'hui*¹¹ abordait la question de l'adaptation des contenus d'enseignement à une population spécifique, celle des ZEP et ouvrait la voie aux perspectives didactiques du présent numéro, notamment en affirmant la nécessité pour l'élève de construire un positionnement spécifique vis-à-vis du langage et du savoir, pour pouvoir s'adapter aux codes de l'école. Autrement dit, c'est dans une co-construction du sujet et des savoirs que se résout la tension didactique entre les attentes de l'institution et les postures des élèves, comme le montraient É. Bautier et D. Bucheton en 1996 dans un autre numéro du *Français aujourd'hui*¹².

Ajoutons, pour éviter toute confusion, que la problématique affichée ici est sensiblement différente de la question de l'accueil des enfants primo-arrivants, nouvellement scolarisés en France. De fait, la perspective linguistique ouverte par cet accueil est plutôt celle du français langue étrangère ou seconde. Nous ne l'avons pas nécessairement intégrée dans le présent volume¹³.

Il reste que, si les parlers jeunes ont été majoritairement analysés sur le versant oral, leurs productions écrites n'en sont pas moins caractérisées par des évolutions, variations et emprunts du même type. Les écrits scolaires et extrascolaires des jeunes, encore peu étudiés¹⁴, donnent à voir un usage diversifié de registres linguistiques, de tournures stylistiques, de vocabulaires que l'on peut également qualifier de *jeunes*. Mais rappelons-le, pour l'oral comme pour l'écrit, une chose est d'observer de telles variantes, une autre serait de les prescrire ; ce n'est pas notre intention. Notons cependant que, contrairement à l'idée commune, l'écrit n'est pas plus que l'oral imperméable à de telles évolutions et variations. De fait, les

11. « Classes difficiles : le pari du savoir », n° 120, décembre 1997, coordonné par D. Manesse.

12. « Interactions : dialoguer, communiquer », mars 1996, voir notamment la contribution de D. Bucheton, & É. Bautier : « Interactions : co-constructions du sujet et des savoirs », p. 24-32.

13. Lire en revanche, le n° 3 (oct. 2001, hors-série) de la revue *VEI Enjeux* (anciennement *Migrants-formation* déjà citée) qui est entièrement consacré aux actes de journées d'études et de réflexion sur « La scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France ».

14. La référence en ce domaine reste l'ouvrage dirigé par M.-C. Penloup, *L'Écriture extrascolaire des collégiens*, Paris, ESF, 1999, et le numéro 23 de la revue *Repères*, « Les pratiques extrascolaires de lecture et d'écriture des élèves », 2001, qu'elle a coordonné avec Y. Reuter.

normes de l'écrit sont également transgressées dans des inventions scripturales soumises à de nouveaux supports d'écriture¹⁵ et à des médias privés (les textos par exemple) et/ou professionnels (les courriels).

Le numéro, héritier de ces multiples analyses, tend ainsi à saisir la nature du lien entre le français scolaire et les langues des élèves. C'est d'abord la position de l'école face à la variation linguistique qu'il convient d'interroger (M. Laparra). L'institution, on le sait, est rétive à la variation et rien dans la formation des enseignants ne les prédispose à une approche sociolinguistique (J. Boutet & F. Gadet). L'idée que le français qu'ils enseignent n'est qu'une variété parmi d'autres leur est étrangère tant est forte la conviction que le français de l'école constitue la norme et plus subjectivement l'idéal à atteindre. Dans cette perspective, on creusera la question de l'exploitation des parlers-jeunes en classe de français (M.-M. Bertucci), avec en toile de fond le panorama des langues parlées par les élèves (C. Desprez). L'exploration sera approfondie par une étude de la prosodie du français des jeunes dont Z. Fagyal dégagera les traits novateurs. Les écritures privées des élèves font apparaître un rapport spécifique à la norme et à la variation quand ces derniers sont en dehors du milieu scolaire, offrant ainsi une perspective nouvelle sur la langue des élèves (F. Calame-Gippet & M.-C. Penloup), amplifiée par l'étude de F. Rémy-Thomas sur l'écriture de jeunes élèves allophones. La part des langues régionales, au premier rang desquelles figure le créole (S. Wharton), permet de (ré)examiner le rapport des langues en contact et leur enseignement. Enfin, la présence de ces parlers « jeunes » dans la littérature (D. Delas) consacre leur existence en offrant un accès à l'analyse didactique du texte littéraire en tant qu'objet linguistique.

Ajoutons pour conclure que ce numéro souhaite ouvrir la voie à une didactique de la variation linguistique qui, faute d'outils conséquents, reste encore au stade du projet, et que la multiplication des analyses et publications dans le domaine devrait permettre de concrétiser.

Marie-Madeleine BERTUCCI

IUFM de Versailles & Université de Cergy-Pontoise

Jacques DAVID

IUFM de Versailles

15. Dans ce domaine, les ouvrages de J. Anis, illustrent bien cette évolution, voir entre autres *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée ?*, Bruxelles : De Boeck-Université, 1998 ; *Parlez-vous texto ?*, Paris, Le Cherche midi, 2001.